

*Périodiques non canadiens*

tion. Le câble multiplie les avantages et les risques. Les avantages en ce sens que les téléspectateurs canadiens ont un choix d'émissions beaucoup plus vaste, les risques parce que cette grande liberté de choix entraîne une fragmentation du public, et que lorsque le public des stations de télévision canadiennes se fragmente de plus en plus, ces stations ont de plus en plus de mal à survivre, et ont de moins en moins la possibilité d'améliorer la qualité de leurs émissions et d'accroître leurs investissements dans les émissions canadiennes.

Le Canada dispose maintenant avec le câble particulièrement dans la région de Toronto, de ce choix entre de multiples postes qui souffrent durement de la vente de temps publicitaire aux États-Unis à des hommes d'affaires canadiens. Je tiens à préciser que les stations américaines n'ont pas, je le répète, d'obligations d'enregistrement au Canada, mais qu'elles bénéficient grâce au câble de cet énorme avantage que constitue la multiplication des programmes disponibles. L'argument le plus décisif dans des régions comme Buffalo au sujet de l'injustice flagrante de la situation actuelle ou à venir, c'est peut-être la menace d'un brouillage de la publicité au niveau de la câblodiffusion canadienne.

J'aimerais vous donner un aperçu de la situation de KVOF à Bellingham, dans l'État de Washington. Cette station achète des émissions au réseau américain auquel elle appartient, et les paie seulement au prorata de son public américain, mais ne paie rien du tout pour les Canadiens qui captent ces émissions, tout en profitant de leur argent et en mettant en danger notre industrie. Cette station ne paie pas un sou à cet égard. C'est d'autant plus incroyable si l'on pense que cette station, qui a été autorisée par la Federal Communications Commission à rapprocher son émetteur de la frontière canadienne pour étendre son rayon d'action au Canada, ne vend que 15 p. 100 de son temps publicitaire aux États-Unis, contre 85 p. 100 au Canada. On imagine donc son impact sur les stations canadiennes. Les auditeurs américains ne représentent qu'une portion infime de l'ensemble de leur auditeurs, pourtant ces stations n'achètent leurs programmes qu'en fonction des auditeurs américains.

J'ai parlé précédemment du drainage des capitaux vers les États-Unis, j'ai dit que les firmes canadiennes consacrent une dizaine de millions par an, uniquement à l'achat de certains programmes de télévision; si l'on multiplie ces chiffres par 20 ou 25, on aboutit à environ un quart de milliard de dollars, on peut estimer, sans exagérer, que c'est à peu près cette somme qui a été drainée vers les États-Unis depuis les années 50. Cet argent aurait pu alimenter notre propre industrie, et à certainement suffi à la construction des édifices, à l'achat de l'équipement nécessaire et au paiement du personnel de toutes ces stations américaines pendant des années. Par ailleurs, le fait que ce sont les Canadiens qui reçoivent leurs programmes ne les obligent pas à déboursier un sou de plus. Ils n'ont jamais eu à produire d'émissions sur les affaires canadiennes ni à réaliser des programmes de nouvelles canadiennes. Ils n'ont pas eu à présenter une région du Canada à d'autres régions du Canada. Ils n'ont eu aucune de ces obligations, et malgré cela ils ont profité de ces énormes gains envoyés du ciel.

● (1550)

J'ai signalé il y a un instant je pense que KVOF, de Bellingham, vend 85 p. 100 de son temps d'antenne dans la

[M. Fleming.]

région de Vancouver. La FCC, qui étudie actuellement une recommandation de brouillage présentée par la station de Buffalo, n'a rien dit à ce sujet pendant 20 ou 25 ans et a elle-même aidé le poste de Bellingham en l'autorisant à rapprocher son émetteur de la frontière canadienne. Le marché de Buffalo, qui est moins important de moitié que celui de Toronto, a pu jusqu'à récemment compter sur près de deux fois plus de stations de télévision que Toronto.

Il suffit d'examiner les comptes de profits et pertes des stations de télévision de Buffalo, qui ont une zone autorisée d'émission aux États-Unis moitié plus petite que celle qui existe de l'autre côté du lac à Toronto. En ce qui concerne Bellingham, sa zone ne présente qu'une fraction infime de celle de Vancouver. Ces stations figurent parmi les entreprises de télévision les plus profitables des États-Unis. Peut-on donc parler d'injustice avant même qu'on songe à imposer au Canada des limitations aux zones autorisées de transmission, alors que ces stations ont tellement d'avantages sur le plan de la programmation et des frais de programmation—quand nous prenons cette première mesure de sauvetage au profit de notre propre industrie?

Depuis 24 ou 25 ans que ce flot de dollars canadiens descend au sud de la frontière, ces stations n'ont jamais à ma connaissance été interrogées sur cette manne gigantesque par la FCC, leur propre organisme de contrôle. Or, lorsque nous essayons de nous protéger nous-mêmes, on crie au scandale de l'enrichissement sans cause parce que nous prenons les programmes que les États-Unis envoient sur nos ondes sans en admettre la publicité. Ces appels indignés au sens moral de la part des Américains nous semblent en réalité bien peu vertueux.

Grâce à cette manne dont elles ont profité pendant des années, ces stations, qui comptent parmi les plus petites à être autorisées à diffuser en milieu urbain aux États-Unis ont pu se classer parmi les plus profitables. Ce phénomène menace toute notre industrie. Mais si de notre côté nous avons la programmation américaine gratuite, alors nous ne violons aucune des règles américaines et en plus nous ne causons par de tort à l'organisme américain. Si tel est le cas, que faisons-nous de si répréhensible et pourquoi les autorités américaines protestent-elles tellement à l'heure actuelle?

Il y a plusieurs régions qui se trouvent dans une situation particulière et où il existe des problèmes comme les régions du Nouveau-Brunswick à la frontière des États-Unis, entre autres la région représentée par le député de Carleton-Charlotte (M. McCain). Si j'ai bien compris, et le député en a parlé il y a quelques jours, les petites entreprises de la région ont de la difficulté à obtenir du temps de publicité à la radio canadienne. J'aimerais signaler que le Conseil de la radio-télévision canadienne est au courant de la situation et qu'au moins un groupe a exprimé le désir d'obtenir l'autorisation d'établir un poste de radio au Canada, ce qui atténuerait le problème. Or, ce sont justement les régions de ce genre qui ne pourront avoir d'excellentes émissions canadiennes, surtout à la télévision, que si les postes des grandes villes sont bien protégés et encouragés et peuvent aider à combler les frais, surtout à l'égard de la programmation dans les régions moins peuplées.

Dans mes propos au sujet du bill C-58, j'ai essayé d'exposer les grandes lignes du très grave problème auquel l'industrie canadienne fait face. Ainsi, j'ai parlé non seulement de l'extrême importance du bill C-58, mais aussi de certaines des raisons pour lesquelles on est en train de mettre à l'essai et d'examiner d'autres mesures comme la suppression des annonces. Cependant, il importe que tous